

ASSOCIATION MEDQUAL

Association Loi 1901

Hôpital Saint Jacques

85 rue Saint Jacques

44093 NANTES CEDEX 01

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2014

André BERNARD
COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE RENNES
32, rue de la Vrière
BP 44414
44244 LA CHAPELLE SUR ERDRE CEDEX

Tél. 02.40.72.92.92 – Fax : 02.40.72.83.37

Mesdames, Messieurs les Adhérents,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31.12.2014, sur :

- * Le contrôle des comptes annuels de l'association MEDQUAL, tels qu'ils sont joints au présent rapport, aux pages 3 à 9 ;

- * La justification de mes appréciations ;

- * Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi .

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Bureau. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages, ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

.../...

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Notamment, les contrôles ont porté sur la pertinence du suivi analytique et sur les affectations des coûts réalisées entre les projets. Cet examen a permis de valider les assertions d'audit concernant les postes de fonds dédiés, déterminés en fonction de ces ventilations analytiques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Les rapports d'activité, financier et d'orientation ne nous ayant pas été communiqué à la date d'établissement de notre rapport, comme le prévoit l'article R.232-1 du code de commerce, nous n'avons pas été en mesure de procéder à la vérification de ce document en vue de nous assurer de sa sincérité et de sa concordance avec les comptes annuels.

Fait à la Chapelle sur Erdre

le 28 mai 2015



André BERNARD

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

ASSOCIATION MEDQUAL

BILAN AU 31.12.2014

ACTIF	2014		2013		PASSIF	2014		2013	
ACTIF IMMOBILISE					CAPITAUX PROPRES				
Immobilisations incorporelles					Report à nouveau	18 137,82		37 134,96	
Immobilisations corporelles		2 638,52		2 638,52	Résultat de l'exercice	26 959,19		-18 997,14	
Immobilisations financières						45 097,01		18 137,82	
Amortissement		-2 638,52		-2 638,52					
Valeur nette des éléments de l'actif		0,00		0,00	Autres fonds associatifs	45 854,90		71 406,33	
					Fonds dédiés sur subvention de fonctionnement	45 854,90		71 406,33	
ACTIF CIRCULANT		234 567,33		185 531,19	DETTES	144 284,45		96 980,55	
Clients - effets à recevoir		5 100,00		50 030,00	Fournisseurs - effets à payer	65 803,77		86 551,29	
Organismes : produits à recevoir		50 000,00			Fournisseurs - factures non parvenues	71 436,66			
					Organismes sociaux - à payer	6 588,33		10 054,17	
Disponibilités		179 467,33		135 501,19	Etat, charges à payer	335,69		273,97	
					Charges à payer	120,00		101,12	
COMPTES DE REGULARISATION		669,04		993,51	COMPTES DE REGULARISATION	0,00		0,00	
Charges constatées d'avance		669,04		993,51	Produits constatés d'avance				
		235 236,37		186 524,70		235 236,36		186 524,70	

L'excédent 2014 permet d'augmenter les capitaux propres de l'association qui étaient faible début 2014. Les capitaux propres ne représentent pas un an de fonctionnement, il est donc important pour l'association de trouver des financements permettant de constituer des "réserves".

Les fonds dédiés correspondent aux reliquats de deux subventions (ARS Bretagne et Ministère de la Santé) pour des projets précis. Ces sommes seront utilisées en 2015 pour couvrir principalement des dépenses de personnel.

Les dettes sont principalement constituées des factures de mise à disposition de personnel, le loyer et les charges sociales du 4ème trimestre 2014.

Au niveau de l'actif, l'association est dans l'attente de percevoir 55 100€ mais ces sommes sont déjà engagées. Les 50 000€ correspondent au projet financé par l'ARS Bretagne.

André BERNARD
Commissaire aux Comptes
 32, Rue de la Vrière
 44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE
 Tél. 02 40 72 92 92 - Fax 02 40 72 83 37
 Siret 430 356 071 00018 APE 741 C

ASSOCIATION MEDQUAL
COMPTE DE RESULTAT AU 31.12.2014

04 / 09

CHARGES

PRODUITS

	2014	2013		2014	2013
CHARGES D'EXPLOITATION			PRODUITS D'EXPLOITATION		
Achats	24 632,86	36 403,24	Contrats de recherche	750,00	1 980,00
Prestations de services	23 275,47	35 351,85	Prestations de service	750,00	1 980,00
Fournitures d'entretien et ptt équipements		35,17			
Fournitures administratives	1 323,85	982,20	Produits activités annexes	0,00	0,00
Consommables	33,54	34,02			
Services extérieurs	11 007,00	13 035,26	Subventions	250 000,00	275 762,00
Locations	6 917,78	8 969,50	Subvention CHU/MIG ARS	160 000,00	160 000,00
Locations mobile	297,50	297,49	Subvention ARS Journée antibiotiques		1 500,00
Entretien et réparations		198,08	Subvention ministère de la santé 2013		60 000,00
Maintenance	205,96		Subvention ARS Bretagne	50 000,00	50 000,00
Assurances	853,27	728,04	Subvention ARS Semaine de la vaccination	9 500,00	4 262,00
Documentation	951,72	937,15	Subvention CPAM Laval	500,00	
Frais colloque	1 780,77	1 905,00	Subvention ministère de la santé 2014	30 000,00	
Autre Services extérieurs	150 060,28	138 818,44	Autres produits de gestion courante	4,50	2,79
Personnel extérieur	119 754,45	113 126,69	Produits de gestion diverse	4,50	2,79
Rémunération d'interm et honoraires		100,00			
Frais de gestion	8 883,60	9 675,87	Reprise sur provision et amortissement	71 406,33	36 222,01
Honoraires commissaires aux comptes	3 549,00	3 453,46	Report ressources non utilisées sur subventions	71 406,33	36 222,01
Annonces et insertions	50,00	50,00			
Publications		178,06			
Cadeaux	525,70	108,40			
Voyages et déplacements	8 062,84	5 593,12			
Frais de missions	2 843,82	1 469,51			
Réceptions	5 247,77	3 845,60			
Frais de poste	283,50	600,27			
Services bancaires	181,60	227,46			
Cotisations diverses	678,00	390,00			
Impôts et taxes	335,69	273,97			
Cotisations AGEFOS/FONGECIF	335,69	273,97			
Charges de personnel	63 177,60	74 206,55			
Rémunération du personnel	43 454,97	52 707,91			
Cotisations sociales	17 613,34	19 114,89			
Médecine du travail	267,26				
Indemnités de stages	1 842,03	2 383,75			
Autres charges de gestion courante	783,01	12,38			
Redevance concession	83,00				
Subvention accordée partenaire	700,00				
Charges de gestion courante	0,01	12,38			
Dotations aux amort, provisions et engagements	45 854,90	71 406,33			
Engagements à réaliser sur ressources affectées	45 854,90	71 406,33			
CHARGES FINANCIERES	0,00	0,00	PRODUITS FINANCIERS	649,70	806,23
			Produits financiers	649,70	806,23
CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00	0,00	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	386,00
Charges except. Sur opération de gestion			Autres produits exceptionnels		386,00
TOTAL CHARGES	295 851,34	334 156,17	TOTAL PRODUITS	322 810,53	315 159,03
Résultat de l'exercice	26 959,19		Résultat de l'exercice		18 997,14
	322 810,53	334 156,17		322 810,53	334 156,17

André BERNARD
Commissaire aux Comptes
32, Rue de la Vrière
44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE
Tél. 02 40 72 92 92 - Fax 02 40 72 83 37
Siret 430 356 071 00018 - APE 741 C

ANNEXE AU 31/12/2014

Total du bilan : 235 236.37 euros

Résultat : bénéficiaire de 26 959.19 euros

➤ REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'activité et d'exploitation
- permanence des méthodes comptables (fixité) et de comptabilité d'un exercice à l'autre
- de spécialisation (ou indépendance) des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Faits caractéristiques de l'exercice :

Les actions de Medqual sont financées par l'ARS par des fonds MIG avec un rattachement à la mesure "Comités régionaux chargés du suivi et de l'analyse des pratiques de prescription régionale en matière de médicaments et de produits et prestations"

Les fonds MIG sont versés au CHU de Nantes qui accepte, suite à la signature d'une convention et de ses avenants, de les reverser à l'association.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires) ;
- Selon les termes du Règlement du C.R.C. du 03.11.2005, il est fait application de l'annexe simplifiée. En conséquence les principes suivants sont appliqués :
 - Durées d'usage (linéaire ou dégressif) pour déterminer l'amortissement des immobilisations non décomposables.
 - Approche par la méthode des composants et prise en compte de la valeur résiduelle dès lors qu'elles sont significatives et mesurables.
- Amortissements : ils sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue, ici de 3 ans pour le matériel informatique. Il n'y a pas de dotation sur l'exercice.

➤ SUBVENTIONS

- CHU de Nantes / MIG ARS Pays de la Loire : 160 000,00 euros
- ARS : semaine européenne de la vaccination : 9 500,00 euros
- Ministère de la santé : 30 000,00 euros
- ARS Bretagne : 50 000,00 euros
- CPAM Laval : 500,00 euros

➤ AUTRES RECETTES

- Prestations de service : 750,00 euros

➤ EXPLICATIF CONCERNANT LES FONDS DEDIES

Le ministère de la santé et des sports a accordé, en septembre 2013 à l'association une subvention de 60 000€ pour continuer le projet entamé en 2012 et l'étendre au-delà de la région des Pays de la Loire. Les Fonds dédiés constatés fin 2013 ont été repris en totalité sur l'exercice 2014. Le coût du projet est estimé à 75 850 €. Les dépenses non couvertes par la subvention le seront par les fonds propres de l'association.

Le ministère de la Santé et des Sports a attribué en 2014 une nouvelle subvention de 30 000 € toujours pour la poursuite du projet débuté en 2012. La partie de la subvention non dépensée en 2014 a été constatée en fonds dédiés et sera consacrée à des dépenses 2015. Le coût des nouvelles étapes est évalué à 37 500 €. Les dépenses non couvertes par la subvention le seront par les fonds propres de l'association.

Dans le cadre du suivi des résistances bactériennes en milieu communautaire, il est important de noter la participation d'un bénévole, car MEDQUAL n'a pas les moyens financiers pour dédommager le temps de travail effectué.

L'ARS Bretagne a attribué une subvention de 50 000 € à MEDQUAL dans le cadre de la mise en œuvre d'actions identifiées dans le plan national d'alerte antibiotiques. Cette subvention finance un temps médecin de septembre 2014 à août 2015. Des fonds dédiés ont été comptabilisés pour un montant de 12 891 €. Ils seront repris sur l'exercice 2015 à hauteur des dépenses engagées pour ce projet.

Les fonds dédiés permettent ainsi de constater l'engagement subsistant à l'égard du tiers financeur, d'utiliser les fonds pour l'action à laquelle ils sont affectés. Cet engagement est comptabilisé au passif du bilan par le biais du compte 194000 Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement.

➤ TABLEAU DE COMPARAISON DES MASSES SIGNIFICATIVES

	2014	2013
Achats	24 633	36 403
Frais généraux	161 067	151 854
Charges de personnel et assimilés	63 513	74 480
Subvention ARS	160 000	160 000
Subvention Ministère de la santé	30 000	60 000
Subvention ARS Bretagne	50 000	50 000
Prestation de service	750	1 980

André BERNARD
Commissaire aux Comptes
 32, Rue de la Vrière
 44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE
 Tél. 02 40 72 92 92 - Fax 02 40 72 83 37
 Siret 430 356 071 00018 - APE 741 C

➤ TABLEAU DE VARIATION DES FONDS DEDIES

Ressource	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
Subvention Ministère de la santé 2013	60 000	31 148	31 148		0
Subvention ARS Bretagne	100 000	40 258	49 581	42 287	32 964
Subvention Ministère de la santé 2014	30 000		17 109	30 000	12 891
TOTAL	190000	71 406	97 838	72 287	45 855

➤ REMUNERATION DES TROIS PLUS HAUTS CADRES DIRIGEANTS

(article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif).

- Rémunérations globales : Néant
- Avantages en nature : Néant

CHARGES

	2014	2013		2014	2013
ARS/MIG			ARS/MIG		
CHARGES D'EXPLOITATION			PRODUITS D'EXPLOITATION		
Achats	6 141,56	4 793,17	Subventions	161 250,00	161 500,00
Prestations de services	5035,47	3 775,80	Subvention CHU/MIG	160 000,00	160 000,00
Fournitures administratives	1076,31	982,20	Subvention JBU 2013	750,00	1 500,00
Consommables	29,78	35,17	Subvention CPAM LAVAL	500,00	
Services Extérieurs	103 610,73	127 736,23	Autres produits	4,48	1 582,79
Location	6 917,77	6 643,50	Inscription Journée "bon usage"		1 580,00
Location mobilière	232,50	297,49	Produits divers de gestion courante	4,48	2,79
Entretien, réparations et maintenance	205,96	198,08			
Prime d'assurance	853,27	728,04			
Documentation	951,72	937,15			
Frais de colloque	1 350,77	1 905,00			
Personnel détaché	73 526,27	99 641,12			
Frais de gestion (CHU)	5 598,65	5 510,25			
Honoraires commissaire aux comptes	3 549,00	3 453,46			
Annonces et insertions publications	50,00	50,00			
Publication		178,06			
Cadeaux à la clientèle	204,40	51,60			
Voyages et déplacements	5 239,59	4 478,25			
Missions	2 843,82	1 280,46			
Réceptions	1 476,71	1 541,40			
Frais postaux	260,70	224,91			
Service bancaires et assimilés	181,60	227,46			
Cotisations	168,00	390,00			
Impôts, taxes et versements assimilés	131,65	116,58			
Participation Formation	131,65	116,58			
Charges de personnel	13 252,45	27 539,95	PRODUITS FINANCIERS	649,70	806,23
Rémunération du personnel	8 493,66	19 696,42	Autres produits financiers	649,70	806,23
Indemnités transport					
Cotisations sociales	2 783,13	5 459,78			
Médecine du travail	133,63				
Indemnités de stage	1 842,03	2 383,75			
Formation du personnel					
Charges de gestion courante	83,01	12,38			
Redevance concession	83,00				
Charges diverses de gestion courante	0,01	12,38			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00	0,00	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	386,00
Charges exceptionnelles sur exercice antérieur			Produits exceptionnels divers		386,00
TOTAL CHARGES ARS/MIG	123 219,40	160 198,31	TOTAL RECETTES ARS/MIG	161 904,18	164 275,02
Résultat de l'exercice MIG	38 684,78	4 076,71	Résultat de l'exercice MIG		
	161 904,18	164 275,02		161 904,18	164 275,02
RECHERCHE (RECH2 + RECHERCHE E-BUG+RECH1)			RECHERCHE (BMR+RECH2 + RECHERCHE E-BUG+RECH1)		
CHARGES D'EXPLOITATION			PRODUITS D'EXPLOITATION		
Achats	43,40	48,02	Prestations de services	0,00	400,00
Fournitures administ et consommables	43,40	34,02	Prestation de service		400,00
Frais de gestion CHU		14,00			
Autres services extérieurs	30,60	541,10			
Voyages et déplacement	30,60	458,50			
Réception		82,60			
TOTAL CHARGES Recherche	74,00	589,12	TOTAL RECETTES Recherche	0,00	400,00
Résultat de l'exercice RECHERCHE			Résultat de l'exercice RECHERCHE	74,00	189,12
	74,00	589,12		74,00	589,12
MINISTERE DE LA SANTE 2012			MINISTERE DE LA SANTE 2012		
CHARGES D'EXPLOITATION			PRODUITS D'EXPLOITATION		
Services Extérieurs	0,00	20 433,99	Subventions	0,00	36 222,01
Prestation de service		13 396,85	Subvention d'exploitation		36 222,01
Location		1 176,00	Report ressources non utilisées sur subventions		
Personnel détaché		5 772,74			
Voyages et déplacements		30,40			
Mission		58,00			
Charges de personnel	0,00	30 900,95			
Rémunération du personnel		22 188,32			
Charges sociales		8 712,63			
Dotation aux prov. et amort. et engagements	0,00	0,00			
Engagements à réaliser sur ressources affectées					
TOTAL CHARGES Ministère de la santé 2012	0,00	51 334,94	TOTAL RECETTES Ministère de la santé 2012	0,00	36 222,01
Résultat de l'exercice Ministère de la santé 2012	0,00		Résultat de l'exercice Ministère de la santé 2012		15 112,93
	0,00	51 334,94		0,00	51 334,94

André BERNARD
Commissaire aux Comptes
32, Rue de la Vrière
44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE
Tél. 02 40 72 92 92 - Fax 02 40 72 83 37
Siret 430 356 071 00018 APE 741 C

SEMAINE EUROPEENNE DE LA VACCINATION			SEMAINE EUROPEENNE DE LA VACCINATION			09/09	
CHARGES D'EXPLOITATION			PRODUITS D'EXPLOITATION				
Services Extérieurs	5 333,26	4 410,58	Subventions	9 500,00	4 262,00		
Location		1 150,00	Subvention ARS Semaine européenne vaccination	9 500,00	4 262,00		
Frais de gestion	332,50	149,17					
Cadeaux	321,30	56,80					
Honoraires rémunération d'intervenant		100,00					
Voyages et déplacements	908,40	245,80					
Missions et receptions	3 771,06	2 333,45					
Frais postaux et télécom		375,36					
Impôts, taxes et versements assimilés	21,99						
Participation Formation	21,99						
Charges de personnel	4 382,54						
Rémunération du personnel	3 114,63						
Charges sociales	1 267,91						
TOTAL CHARGES SEV	9 737,79	4 410,58	TOTAL RECETTES SEV	9 500,00	4 262,00		
Résultat de l'exercice Semaine européenne	237,79	148,58	Résultat de l'exercice Semaine européenne				
	9 500,00	4 262,00		9 500,00	4 262,00		
ARS BRETAGNE			ARS BRETAGNE				
CHARGES D'EXPLOITATION			PRODUITS D'EXPLOITATION				
Services Extérieurs	49 580,95	9 742,20	Subventions	90 257,80	50 000,00		
Fournitures administratives	207,90						
Locations	65,00		Subvention ARS BRETAGNE	50 000,00	50 000,00		
Frais de colloques	180,00						
Personnel détaché	46 228,18	7 712,83	Report ressources non utilisées sur subventions	40 257,80			
Frais de gestion	1 750,00	1 750,00					
Voyages et déplacements	427,07	260,17					
Missions et receptions		19,20					
Frais postaux	22,80						
Subvention accordées partenaires	700,00						
Dotation aux prov. et amort. et engagements	32 964,02	40 257,80					
Engagements à réaliser sur ressources affectées	32964,02	40 257,80					
TOTAL CHARGES ARS Bretagne	82 544,97	50 000,00	TOTAL RECETTES ARS Bretagne	90 257,80	50 000,00		
Résultat de l'exercice ARS Bretagne	7 712,83	0,00	Résultat de l'exercice ARS Bretagne				
	90 257,80	50 000,00		90 257,80	50 000,00		
MINISTERE DE LA SANTE 2013			MINISTERE DE LA SANTE 2013				
CHARGES D'EXPLOITATION			PRODUITS D'EXPLOITATION				
Services Extérieurs	16 394,84	20 551,65	Subventions	31 148,55	60 000,00		
Prestation de service	15 000,00	18 179,20	Subvention d'exploitation		60 000,00		
Frais de colloque	250,00						
Frais de gestion	152,45	2 252,45	Report ressources non utilisées sur subventions	31 148,53			
Voyages et déplacements	482,39	120,00					
Cotisation	510,00		Produits divers de gestion courante	0,02			
Impôts, taxes et versements assimilés	121,04	157,39					
Participation Formation	121,04	157,39					
Charges de personnel	29 371,18	15 765,65					
Rémunération du personnel	20 575,96	10 823,17					
Cotisations sociales	8 661,59	4 942,48					
Médecine du travail	133,63						
Dotation aux prov. et amort. et engagements	0,00	31 148,53					
Engagements à réaliser sur ressources affectées		31 148,53					
TOTAL CHARGES Ministère de la santé 2013	45 887,06	67 623,22	TOTAL RECETTES Ministère de la santé 2013	31 148,55	60 000,00		
Résultat de l'exercice Ministère de la santé 2013			Résultat de l'exercice Ministère de la santé 2013	14 738,51	7 623,22		
	45 887,06	67 623,22		45 887,06	67 623,22		
MINISTERE DE LA SANTE 2014			MINISTERE DE LA SANTE 2014				
CHARGES D'EXPLOITATION			PRODUITS D'EXPLOITATION				
Services Extérieurs	5 264,79		Subventions	30 000,00			
Prestation de service	3 240,00		Subvention d'exploitation	30 000,00			
Frais de gestion	1 050,00		Report ressources non utilisées sur subventions				
Voyages et déplacements	974,79						
Impôts, taxes et versements assimilés	61,01						
Participation Formation	61,01						
Charges de personnel	16 171,53						
Rémunération du personnel	11 270,72						
Cotisations sociales	4 900,81						
Dotation aux prov. et amort. et engagements	12 890,88						
Engagements à réaliser sur ressources affectées	12 890,88						
TOTAL CHARGES Ministère de la santé 2014	34 388,21		TOTAL RECETTES Ministère de la santé 2014	30 000,00			
Résultat de l'exercice Ministère de la santé 2014			Résultat de l'exercice Ministère de la santé 2014	4 388,21			
	34 388,21			34 388,21			
TOTAL DEPENSES	295 851,43	334 156,17	TOTAL RECETTES	322 810,53	315 159,03		
Résultat de l'exercice	26 959,10		Résultat de l'exercice		18 997,14		
TOTAL	322 810,53	334 156,17	TOTAL	322 810,53	334 156,17		

André BERNARD
Commissaire aux Comptes
 32, Rue de la Vrière
 44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE
 Tél. 02 40 72 92 92 - Fax 02 40 72 83 37
 Siret 430 356 071 00018 - APE 741 C